



**PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DREAL

Centre-Val de Loire



**Rapport
d'activité 2019**



Sommaire

	Le mot du directeur	1
	Transition énergétique pour la croissance verte et changement climatique	2
	Biodiversité et Paysages	4
	Aménagement durable du territoire	6
	Mobilités et infrastructures de transports	8
	Prévention des risques anthropiques	10
	Ressources naturelles et prévention des risques naturels en région	12
	Ressources naturelles et prévention des risques naturels au-delà de la région	14
	Connaissance et évaluation environnementale	16
	Pilotage des actions du MTES et du MCTRCT en région	18
	Organisation et moyens au service de nos missions	20
	Organigramme	22
	Acronymes	24
	Publications	25



LE MOT DU DIRECTEUR

La DREAL Centre-Val de Loire est un service déconcentré des ministères en charge de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Nos équipes veillent à porter les objectifs ambitieux de ces politiques au quotidien et sur le territoire, sous l'autorité des préfets de région et de département.

2019 Une année de **partenariats** :

- L'État, la Région et l'Ademe ont organisé la 1ère Assemblée régionale pour le Climat et la Transition Énergétique, pour rassembler l'ensemble des acteurs régionaux autour de **l'enjeu du changement climatique** ;

- La DREAL a également accompagné la création de l'agence régionale de la biodiversité et œuvré pour la **déclinaison régionale du plan biodiversité**.

Une année de **gestion de crise** :

- **L'étiage 2019 est l'un des plus sévères depuis le début du suivi des rivières.** Il a mobilisé fortement nos équipes pour un suivi des débits, le constat des franchissements des seuils, le soutien d'étiage sur la Loire et l'Allier, l'expertise et le conseil au préfet coordonnateur de bassin pour une utilisation optimale de la ressource en eau.

- **L'accident de Lubrizol et plusieurs accidents industriels sur le territoire régional** ont conduit à des inspections, arrêtés de mesures d'urgence ou suivis des sanctions, qui placent le rôle de l'inspection des installations classées au premier plan et au cœur des enjeux de sécurité de la population et de l'environnement.

Une année de **réorganisation** :

- Une **organisation resserrée autour de 6 services**, pour regrouper les compétences, et apporter de la robustesse et de la souplesse d'organisation.

La DREAL Centre-Val de Loire, c'est avant tout 400 agents répartis sur le territoire, y compris au delà de la région sur la Loire amont, qui mettent leurs compétences transversales et techniques au service de la préservation de l'environnement, de la croissance verte et de la protection des populations.

Ce rapport d'activité vous donne un aperçu du travail de ces femmes et de ces hommes, des résultats obtenus en 2019 et des objectifs pour 2020.

Christophe Chassande



Transition énergétique pour la croissance verte et changement climatique

Nos missions :

- Promouvoir les énergies renouvelables auprès des collectivités.
- Accompagner les acteurs dans la lutte contre le changement climatique.
- Instruire certificats et attestations des porteurs de projets.
- Auditer, contrôler et accompagner les industries.



En 2019

16 arrêtés préfectoraux d'autorisation de **parcs éoliens** signés
122 MW de puissance éolienne raccordée pour un total de 1266 MW

46 CETI délivrés, 20 projets solaires au sol et 17 en toiture lauréats des appels d'offres **46 MW** raccordés pour un total de 327 MW

5 656 logements rénovés (programme Habiter Mieux de l'ANAH) :
 1 801 dossiers Sérénité avec un gain énergétique de plus de **41%** dont 99 en copropriétés

36 EPCI engagés dans une démarche PCAET : 7 avis de l'État délivrés

62 entreprises signataires des chartes CO₂ : **3 996 véhicules engagés**

- 8 M de litres de carburant économisés (équivalent à 3000 piscines olympiques)
- 28 000 T de CO₂ évitées (28 vols A/R Paris - New-York)

* ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise et de l'énergie

* ANAH : Agence nationale de l'habitat

* CETI : Certificats d'éligibilité du terrain d'implantation

* DPE : Diagnostic de performance énergétique

* PCAET : Plan climat-air-énergie territorial

* PTRE : Plateformes Territoriales de la Rénovation Énergétique

* RE 2020 : Réglementation environnementale 2020

* RGE : Reconnu Garant de l'Environnement

* SARE : Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique

* S3REnR : Schéma régional de raccordement aux réseaux des énergies renouvelables

* Tri 5 flux : Tri des déchets de papier, métal, plastique, verre et bois

01/04

ACTE : Assemblée pour le Climat et la Transition Énergétique

La Région, l'État et l'ADEME ont installé, le 1^{er} avril 2019, une gouvernance partagée autour des enjeux de transition énergétique, de réduction des émissions de gaz à effets de serre et d'adaptation aux effets du réchauffement climatique. Cette nouvelle gouvernance doit permettre de fédérer, coordonner, optimiser et accompagner les actions des différents acteurs du territoire, afin d'atteindre collectivement les objectifs imposés par l'urgence climatique et sociale.

27/07

Profil environnemental régional :

Publication de 23 indicateurs sur le changement climatique en région Centre-Val de Loire.



Contrats de transition écologique (CTE)

Deux territoires ont concrétisé leur engagement dans un CTE : le Pays Vendômois (41) et la Communauté de Communes Berry Grand Sud (18). Ces contrats doivent conduire à une accélération des projets dans divers domaines tels que les énergies renouvelables, la biodiversité, l'alimentation, l'écologie industrielle, la maîtrise de l'énergie.

Energies renouvelables

Quarante-trois attestations ouvrant droit à l'injection de biométhane dans les réseaux de gaz ont été délivrées, dénotant une forte augmentation du nombre de projets de méthanisation sur le territoire régional (9 en 2018).



Contrôle des apports de déchets dans les installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND)

Toutes les installations de stockages de déchets non dangereux de la région ont été contrôlées afin de vérifier le caractère ultime des déchets enfouis.

La loi impose que seuls ces déchets ultimes puissent être admis, avec des objectifs ambitieux de réduction aux horizons 2020 (-30%) puis 2025 (-50%), en vue de favoriser la valorisation. Neuf arrêtés de mise en demeure ont été proposés, 7 amendes et 1 consignation de fonds.



Objectifs pour 2020

Développer la sobriété énergétique en informant sur les évolutions réglementaires : réduction de la consommation d'énergie du parc tertiaire, RE2020 et réforme du DPE et du label RGE.

Accompagner le développement du programme SARE : participer au comité de pilotage, promouvoir la création de PTRE, faciliter l'articulation avec les aides de l'ANAH.

Structurer la dynamique partenariale de l'ACTE.

Promouvoir et accompagner le développement des projets d'énergie renouvelable : mettre en œuvre la stratégie régionale de géothermie, élaborer un document cadre régional pour le développement photovoltaïque, accompagner la révision du S3REnR.

Améliorer l'efficacité énergétique des véhicules dans le domaine des transports routiers (Stratégie nationale bas-carbone)

Contrôle du respect en amont par les centres de tri – notamment pour les déchets issus d'activités économiques – des dispositions qui leur incombent, notamment en termes de traçabilité.

Contrôle de la mise en œuvre des procédures de tri « 5 flux », par les producteurs de déchets plus spécifiquement les gros producteurs de déchets plastiques.





Biodiversité et Paysages

Nos missions :

- Financer, produire, banqueriser des données naturalistes.
- Accompagner les plans nationaux d'action en faveur des espèces protégées.
- Gérer les espaces pour protéger la biodiversité, tout en mobilisant les fonds FEADER.
- Décliner le plan biodiversité au sein des territoires.
- Accompagner les collectivités dans la protection des paysages remarquables pour préserver l'identité des territoires.



En 2019

+ de **92%** des surfaces **Natura 2000** de la région sont animées



986 ZNIEFF de 2^e génération
19 nouvelles ZNIEFF validées en 2019 et nombreuses extensions de ZNIEFF existantes

15 900 documents délivrés



(permis d'import, export, certificats de réexportation, intracommunautaires)
+ 61 % par rapport à 2018

400 000 données intégrées

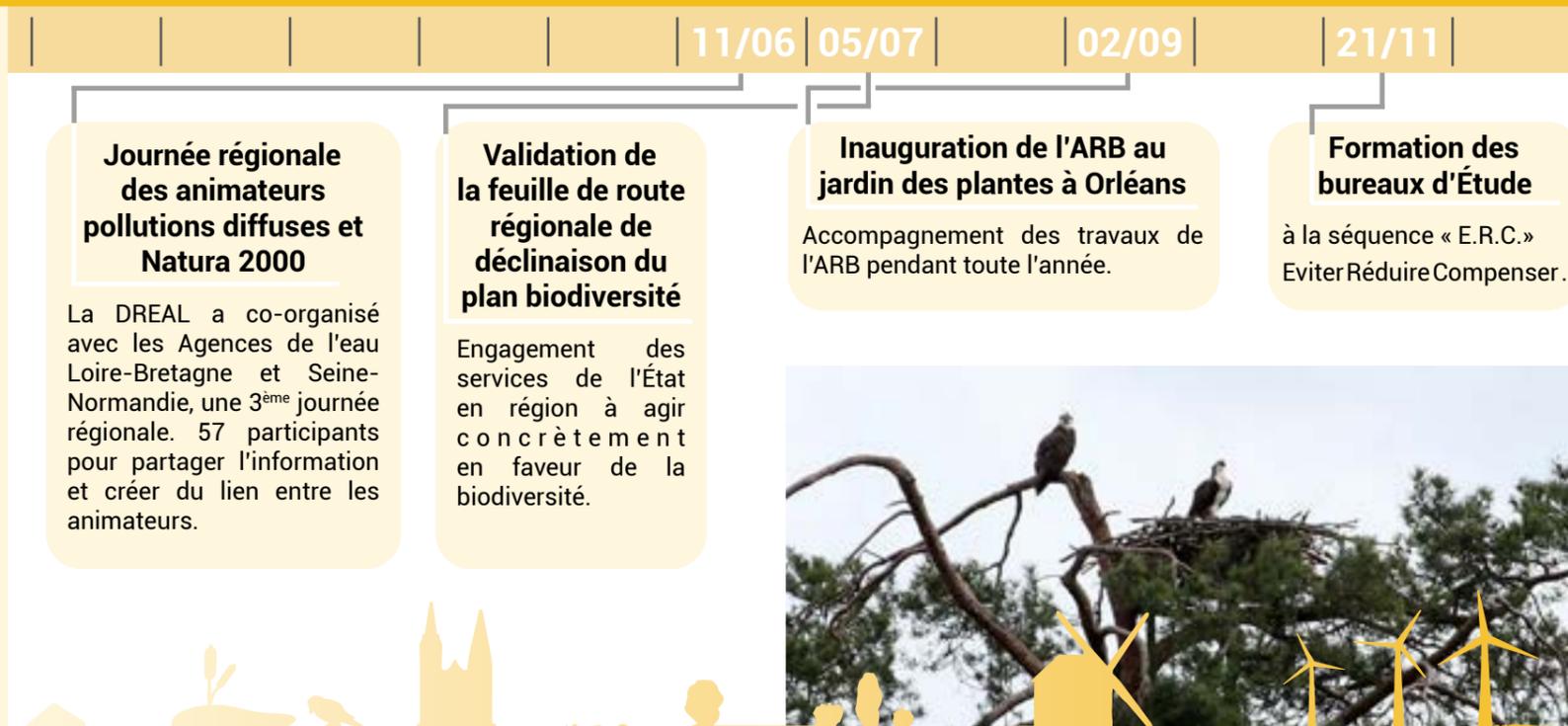


dans la banque de données nationale sur **2 852 550** présentées



2 sites protégés parmi les **21** sites identifiés par le CGEDD, faisant l'objet d'un programme de classement :
• dans Val de Loire UNESCO
• à Sancerre

- * ARB : Agence régionale de la biodiversité
- * CGEDD : Conseil général de l'environnement et du développement durable
- * CITES : Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore
- * CNPN : Conseil national de la protection de la nature
- * CSRPN : Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
- * FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural
- * RAMSAR : Convention relative aux zones humides d'importance internationale
- * SINP : Système d'Information sur la Nature et les Paysages
- * UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
- * ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique



Journée régionale des animateurs pollutions diffuses et Natura 2000

La DREAL a co-organisé avec les Agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie, une 3^{ème} journée régionale. 57 participants pour partager l'information et créer du lien entre les animateurs.

Validation de la feuille de route régionale de déclinaison du plan biodiversité

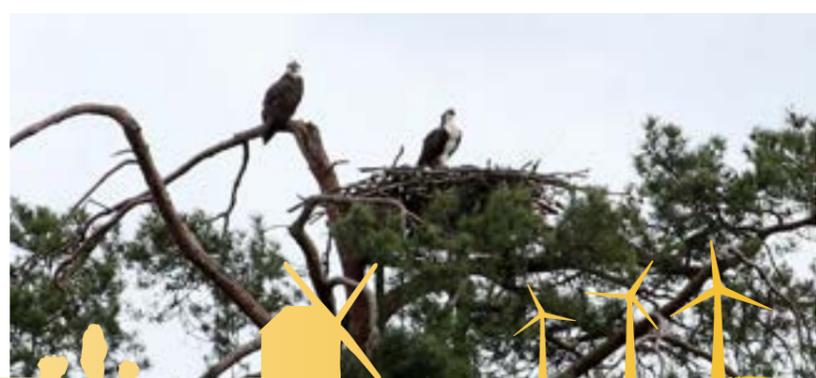
Engagement des services de l'État en région à agir concrètement en faveur de la biodiversité.

Inauguration de l'ARB au jardin des plantes à Orléans

Accompagnement des travaux de l'ARB pendant toute l'année.

Formation des bureaux d'Étude

à la séquence « E.R.C. » Eviter Réduire Compenser.



Continuité écologique

Le chantier de priorisation sur la continuité écologique a permis de déterminer 1050 ouvrages prioritaires sur le bassin Loire-Bretagne.



Finalisation du Plan National d'Action (PNA) du Balbuzard pêcheur et du Pygargue à queue blanche

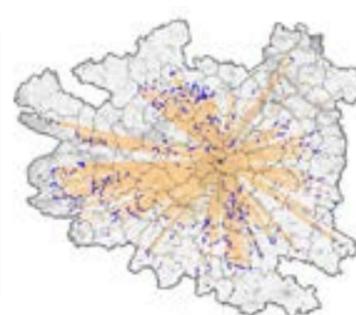
Ces espèces emblématiques des milieux aquatiques et forestiers ont entamé une recolonisation depuis la région Centre-Val de Loire. Ce PNA présente les objectifs et actions pour préserver ces 2 espèces, il devra faire l'objet d'une coopération internationale dans les 10 prochaines années

Préserver les vues sur la Cathédrale de Chartres

- 456 vues majeures, à préserver, recensées sur tout le territoire
- Un périmètre de 97 123 ha
- Un encadrement des hauteurs de construction et de plantations
- Une aire d'exclusion des objets de grande hauteur
- L'implantation des pylônes réglementée
- Une palette végétale et une palette chromatique

Une Directive concertée

- 18 réunions de concertation, 3 comités de pilotage pour élaborer le projet avec les acteurs du territoire
- 72,5 % des 102 communes ont délibéré et 90 % sont favorables au projet
- Les différentes commissions ont également émis un avis favorable



Objectifs pour 2020

Relancer la stratégie des aires protégées à l'échelle de la région, notamment en visant l'extension de la réserve naturelle nationale de Chérine (36).

Poursuivre le déploiement de la feuille de route régionale du plan biodiversité et mettre en œuvre ses actions, dont la mise en œuvre de la séquence « Eviter Réduire Compenser » et accompagner le dispositif « Territoire engagé pour la nature ».

Poursuivre la politique de classement des sites dans le Val de Loire Unesco.

Poursuivre la procédure de la directive paysagère de Chartres.

Paysages : Mettre en œuvre la procédure de classement Unesco sur le site du Sancerrois et accompagner la collectivité dans la démarche Plan de paysage du Sancerrois.

Aménagement durable du territoire

Nos missions :

- Promouvoir les opérations d'aménagement exemplaires des collectivités.
- Soutenir les actions de revitalisation des centres-bourgs.
- Veiller à l'accessibilité et la qualité des logements et de la construction.
- Accompagner les collectivités dans les plans et schémas d'urbanisme pour garantir l'équité entre les territoires et limiter la consommation d'espace.



En 2019

+ de **60%** de la région couverte par un **PLUi** : 64 procédures PLUi (au 1/11/19)

+ de **90%** de la région couverte par un **SCoT** : 41 procédures SCOT (au 1/11/19)

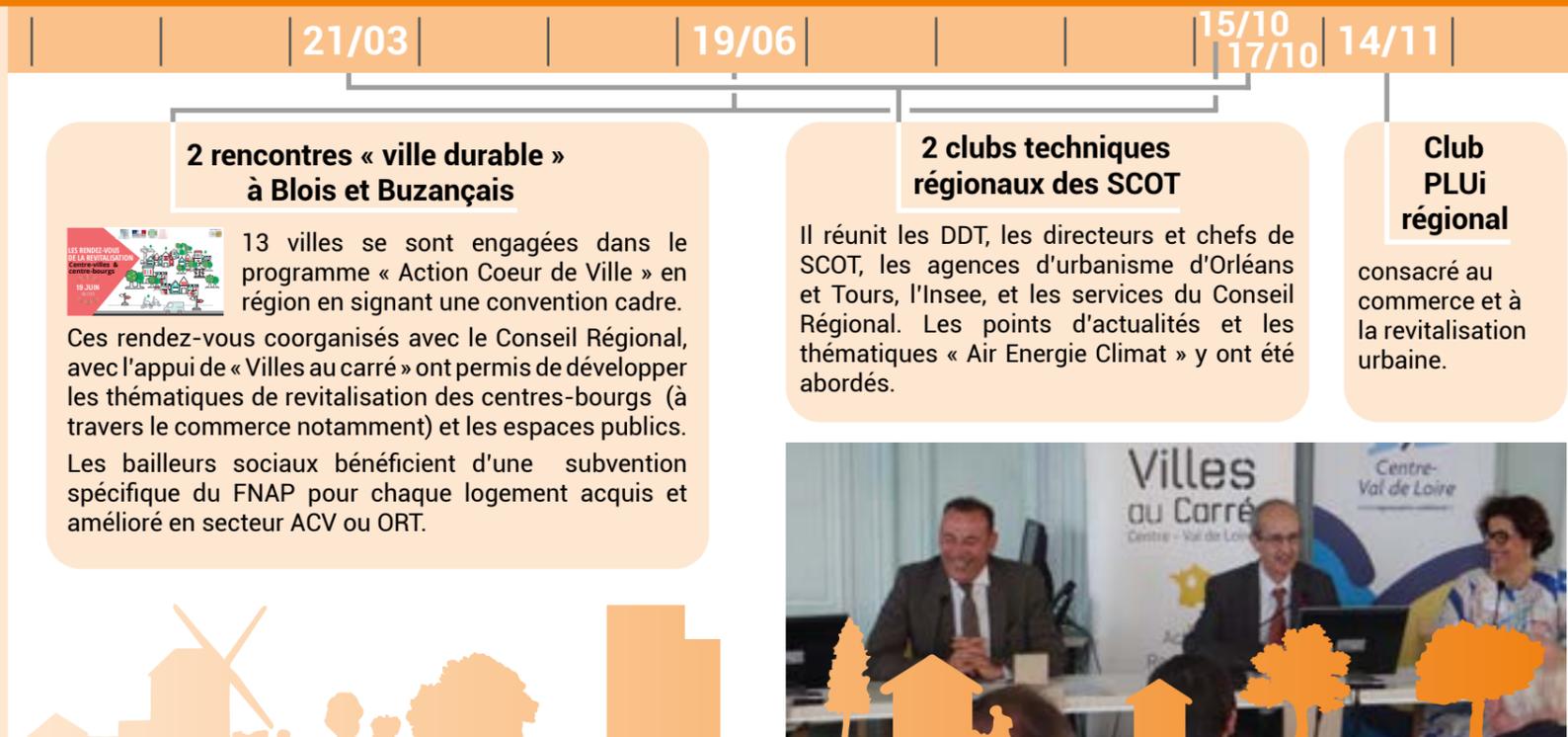
1 100 logements privés adaptés à la perte d'autonomie grâce aux aides de l'Anah

8 383 copropriétés enregistrées dans le registre national des copropriétés

5,7% du territoire régional **artificialisé** en 2016 + **2,47%** en 10 ans

19 nouveaux **ambassadeurs des matériaux biosourcés** formés : relais des arguments techniques et juridiques en faveur de ces matériaux dans tous les départements prioritaires

- * ACV : Action Coeur de Ville
- * Anah : Agence nationale de l'habitat
- * CUS : Convention d'utilité sociale
- * DDI : Direction départementale interministérielle
- * FNAP : Fonds national des aides à la pierre
- * ORT : Opération de Revitalisation du Territoire
- * PLUi : Plans locaux d'urbanisme intercommunaux
- * SCoT : Schémas de cohérence territoriale



SRADDET - Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

Animation tout au long de l'année des services de l'Etat dans l'élaboration du SRADDET, travail mené par le Conseil Régional. Approuvé par le Préfet de région le 4 février 2020, ce schéma régional fédère un certain nombre de politiques publiques et notamment l'urbanisme.

Un des enjeux prioritaires : l'atteinte du « zéro artificialisation nette » en 2030.

Élaboration de la 2^{ème} génération des CUS

Animation des référents CUS en DDI et intervention en réunion professionnelle des bailleurs (18/10/2019).

- 22 CUS conclues entre l'État et les bailleurs,
- des engagements qualitatifs et chiffrés (offre nouvelle, rénovation énergétique, accessibilité, mixité sociale, ventes, etc.) pour 6 ans, assortis de bilans annuels et d'une évaluation à mi-parcours.



Publication d'un « Cahier de recommandations pour la rénovation énergétique de l'habitat ancien en région Centre Val de Loire »

Premier d'une série de plusieurs cahiers créés dans le cadre du Plan Bâtiment Durable, il présente, élément par élément, les caractéristiques de la réhabilitation patrimoniale et technique d'une longère du Parc de la Brenne, garantissant ainsi la pérennité du bâti et de son architecture. L'élaboration du deuxième cahier traitant des maisons à pan de bois débutera en 2020.

Objectifs pour 2020

Mettre en œuvre le plan biodiversité pour limiter la consommation d'espaces. Objectif Zéro Artificialisation Nette :

- appui méthodologique,
- connaissance et suivi de la consommation d'espace,
- implication dans un observatoire régional.

Décliner le plan de développement du logement des étudiants et des jeunes actifs, en coordination avec le projet de schéma régional du logement étudiant élaboré par le conseil régional.

Poursuivre l'animation régionale des conventions d'utilité sociale, pour le suivi des CUS signées et l'élaboration des CUS reportées.

Parcs Naturels Régionaux : assurer le pilotage régional des procédures de révision et de création de PNR de la région.

Mobilités et infrastructures de transports

Nos missions :

- Aider les collectivités locales à trouver de nouvelles formes de mobilités durables, partagées et inclusives, adaptées aux territoires peu denses.
- Contribuer au développement des infrastructures de transport stratégiques.
- Mobiliser les réseaux d'acteurs de la mobilité et capitaliser la connaissance dans le cadre de l'animation de l'ORT et de la cellule régionale d'appui en ingénierie de la mobilité.



En 2019

6.5M€

investis sur le réseau routier en région, dont 3,8M€ pour la sécurisation des passages à niveau.

18M€

de fonds publics ou privés investis dans le réseau ferré national.

- + de 3,3M€ dans le cadre du CPER;
- près de 1,6M€ pour les lignes locales dédiées aux marchandises;
- près de 13M€ pour la mise en accessibilité des gares voyageurs (SD'AP).



25

partenaires + 48% de visites sur le site par rapport à l'année 2018

2 135

entreprises de transports en région
5 442 titres de transports délivrés



- * CPER : Contrat de plan État-Région
- * DUP : décret d'utilité publique
- * INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
- * ORT : Observatoire régional des transports
- * PMR : Personne à mobilité réduite
- * PN : Passage à niveau
- * SD'AP : Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda d'Accessibilité Programmée, pour l'accessibilité des transports en commun

10/07

22/11 28/11

Aménagement 2x2 voies RN 154 Dossier des engagements de l'État

Après avis du conseil d'État, le décret d'utilité publique a été signé le 4 juillet 2018, instituant ainsi le fuseau d'implantation potentielle de l'autoroute. Le conseil d'État a rejeté, le 10 juillet 2019, les 2 recours qui avaient été déposés contre ce décret. Aucun autre recours ne peut à présent être opposé.



Mise en circulation dénivellement Autheuil

Suppression du passage à niveau 97 : 8,5 M€ financés à 100% par l'État.



Présentation de la future cellule régionale d'appui

Dans le cadre de France Mobilité, la future cellule régionale d'appui aux territoires peu denses a été présentée dans le Cher.

Objectifs pour 2020

Favoriser l'émergence de nouvelles formes de mobilités, plus durables, inclusives et adaptées aux caractéristiques des territoires en particulier ruraux :

- Participer à la mise en place de la cellule régionale d'appui ; Accompagner et diffuser la mise en œuvre de la loi d'Orientation des mobilités et promouvoir le plan national Vélo ;
- Améliorer la connaissance en pilotant des études, en développant de la donnée et la connaissance.

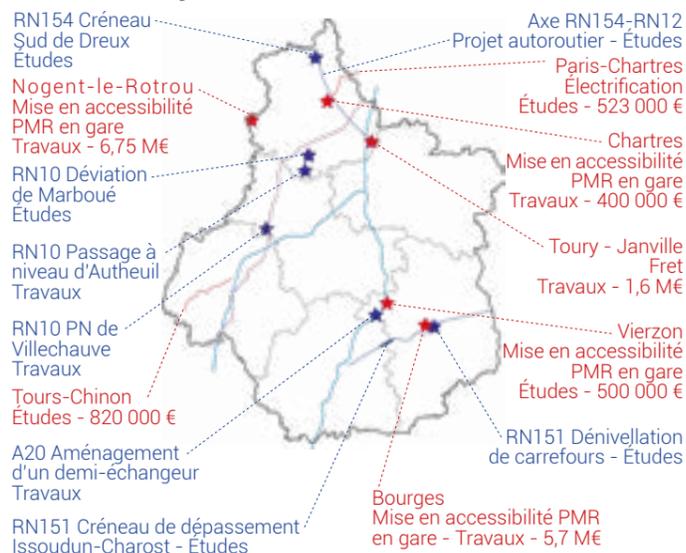
Poursuivre les actions dans le domaine ferroviaire :

- Sécurisation des passages à niveau ;
- Réflexion sur les petites lignes ;
- Accompagnement des opérations dans et hors CPER.

Contribuer au développement du réseau routier national :

- Poursuite du projet autoroutier A154 ;
- Conduire les opérations de maîtrise d'ouvrage routière (CPER et plan PN) et mettre en œuvre le transfert progressif de l'activité vers nos partenaires.

Projets routiers et ferroviaires



Les publications

- État des lieux régional des nouveaux services de mobilité et guide pratique d'aide à leur mise en place.
- Étude des principaux axes de déplacements qui structurent la mobilité du quotidien en région Centre-Val de Loire.
- Étude des besoins de mobilité durable en milieu rural et guide méthodologique pour définir les enjeux et les attentes locales.



Loi d'orientation des mobilités

Promulguée le 24/12/2019, elle réforme en profondeur le cadre des politiques de mobilités en intégrant les enjeux environnementaux.





Prévention des risques anthropiques

Nos missions :

- Maîtriser et réduire le risque industriel pour la protection des populations.
- Accompagner les industriels dans la gestion du risque et la prise en compte de l'impact de leurs activités sur l'environnement.
- Améliorer la sécurité routière et lutter contre la concurrence déloyale.



En 2019



des dossiers de demande d'**autorisation** environnementale des ICPE traités dans les délais



visites d'inspection dans les ICPE dont **100%** des établissements prioritaires



accidents déclarés (29 en 2018). **48 inspections** réalisées suite à accidents ou pollutions



opérations de contrôle routier et **4 277 véhicules** contrôlés (14 % de véhicules en infraction)



véhicules réceptionnés par des agents habilités de la DREAL et **304 opérations de surveillance** de centres et contrôleurs de centres de contrôle technique

* Cabotage : possibilité donnée à une entreprise de transport routier de marchandises non établie en France, d'effectuer des opérations de transport sur le territoire national.
 * CCI : Chambre de commerce et d'Industrie
 * ICPE : Installations classées pour l'Environnement
 * INERIS : Institut national de l'environnement industriel et des risques
 * UNICEM : Union nationale des industries de carrières et des matériaux de construction

28/05 11/06

10/10

Colloque Qualité de l'air Intérieur

« Performance environnementale et qualité de l'air intérieur » : pour un bâti durable et sain.

Organisé par la DREAL dans le cadre du 3ème Plan Régional Santé-Environnement (PRSE 3), le colloque a réuni plus de 60 professionnels de la construction et de la santé.

Publication d'une plaquette « ventilation, règles de constructions pour la Qualité de l'air intérieur ».



Journée risque inondation pour les ICPE

Plus de 100 ICPE sont situées dans des zones d'aléas des PPRI en région. La DREAL, L'INERIS, l'EP Loire et l'AELB ont présenté à près de 80 industriels les enjeux, méthodes et outils à disposition pour faire face aux risques inondation.



Autorisation environnementale unique (AEU)

La DREAL a rassemblé 60 bureaux d'études, l'Unicem, les CCI de la région et les exploitants d'installations classées pour présenter l'AEU.



Objectifs pour 2020

Action nationale COv : vérification de la conformité des émissions de composés organiques volatils et d'oxydes d'azote suite à la condamnation de la France par l'Union Européenne pour une mauvaise qualité de l'air.

Action nationale éolienne : faisant suite à plusieurs accidents en France, contrôle des équipements de sécurité et des opérations de maintenance préventive permettant de prévenir la survenue de ces incidents / accidents.

Faire évoluer les pratiques d'inspection pour privilégier la présence terrain : des inspections plus ciblées, l'usage d'outils numériques, la priorisation des tâches d'instruction.

Favoriser des conditions de concurrence et de sécurité des transports routiers. Garantir le respect des règles économiques et sociales ainsi que les règles environnementales des véhicules.

Offrir un service dématérialisé aux entreprises et contribuer à la transformation numérique de l'administration

Mise en œuvre du plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

36 riverains situés autour d'établissements classés Seveso seuil haut ont bénéficié de l'accompagnement gratuit offert par l'État afin de réaliser un diagnostic de vulnérabilité de leur logement et de définir les travaux de protection à mener.

Contrôle des véhicules et sécurité routière

Améliorer la sécurité routière et lutter contre la concurrence déloyale

11 sanctions administratives en matière de transport, dont :

- 3 interdictions de cabotage pour des entreprises étrangères de transport routier
- 2 suspensions et 1 retrait d'agrément (centres de contrôle technique)

Accompagnement des bureaux d'études

Pour préciser les attentes sur les dossiers, améliorer leur qualité, fluidifier les échanges, optimiser les délais d'instruction, ou encore présenter les évolutions réglementaires en matière de risques chroniques et technologiques, la DREAL accompagne les bureaux d'études sur :

- Autorisation environnementale unique
- Points d'attention sur les dossiers de demandes
- Modifications d'une ICPE : Évaluation environnementale et cas par cas
- Réexamen IED et BREF **
- Étude de dangers : Rappels réglementaires & doctrine d'examen
- Enjeu biodiversité
- Enjeux Paysage et Patrimoine



**La directive n°2010/75 du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (dite « directive IED ») définit au niveau européen une approche intégrée de la prévention et de la réduction des pollutions émises par les installations industrielles et agricoles. Les BREF, Best REFerence, sont les techniques qui permettent de tendre vers l'évitement et, lorsque cela s'avère impossible, vers la réduction des émissions et de l'impact sur l'environnement des installations.



Ressources naturelles et prévention des risques naturels en région

Nos missions :

- Collecter, critiquer et diffuser les données de niveaux et de débit des rivières à tous les publics.
- Connaître la ressource en eau pour mieux la gérer et la préserver tant dans des aspects quantitatifs que qualitatifs.
- Contrôler et mesurer l'impact des prélèvements en ressources.
- Protéger la ressource en préservant les milieux



En 2019

0 m³/s

c'est le **débit** de nombreux cours d'eau au plus fort de l'**étiage 2019** :

- l'Ardoux à Lailly-en-Val (45)
- l'Yèvre à Savigny-en-Septaine (18)
- la Ringoire à Déols (36)



4 mois

assec du Puisseaux à St-Hilaire-sur-Puisseaux

43%

des **81 captages prioritaires** ont défini un plan d'actions visant à reconquérir la qualité de l'eau



49

prélèvements effectués par le laboratoire d'hydrobiologie pour mesurer la qualité des cours d'eau et plan d'eau



83

sites d'**intérêt géologique** régional



Etiage sévère d'avril à novembre 2019

L'étiage 2019 est l'un des plus sévères depuis le début du suivi des rivières, alors même que les étiages 2017 et 2018 étaient déjà marqués. En 2019, l'étiage s'est étalé entre avril et novembre à l'échelle du bassin de la Loire, avec deux épisodes caniculaires fin juin et fin juillet, qui ont accéléré et intensifié la baisse des débits. Comme chaque été, les situations d'étiage mobilisent fortement les équipes pour un suivi aussi fin que possible des débits, le constat des franchissements des seuils réglementaires d'étiage, l'anticipation des besoins en soutien d'étiage sur la Loire et l'Allier (CGRNVES), l'expertise et le conseil au préfet coordonnateur de bassin pour les arrêtés de restrictions d'usages visant une utilisation optimale de la ressource en eau.

Pollutions diffuses et Natura 2000

Réunion d'échange des animateurs captages et Natura 2000 régionaux co-organisée avec les Agences de l'eau (Loire-Bretagne et Seine-Normandie) autour de l'échange de pratiques et de l'animation territoriale.



Ressource en eau – niveau des nappes

L'année 2019 a été marquée par une sécheresse sévère, précoce et durable. Dans ce contexte, tous les départements de la région Centre-Val de Loire et au plus fort de la crise, la quasi totalité des bassins, ont été concernés par des mesures de limitation des usages de l'eau. Le retour à une situation normale pour les ressources en eau n'a été observé qu'à partir de novembre.

Travaux sur les digues du val d'Orléans :

La portion de la levée située sur le site des Moulins à Jargeau fait partie du système d'endiguement du val d'Orléans qui protège plus de 60 000 habitants contre les inondations.

Le talus côté Loire a été reprofilé sur 200 m en 2019 pour un montant de 286 000 € TTC, pour diminuer sa pente, améliorer son étanchéité, traiter la canalisation de refoulement et mettre en place un clapet anti-retour sur la canalisation de rejet des eaux pluviales en Loire.



Schéma régional des carrières

En 2019, 42 structures (dont le CGEDD) ont été consultées sur le projet de SRC. Les inventaires départementaux du patrimoine géologique ont été finalisés et mis à disposition. L'approbation du SRC est prévue courant été 2020.

Objectifs

pour 2020

Suivre et anticiper les situations d'étiage.

Réduire l'usage des pesticides et produits phytosanitaires en renforçant la surveillance des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement, en accompagnant les filières économes en intrants.

Optimiser l'organisation des missions entre services de l'État et opérateurs sur les domaines de l'eau et de la biodiversité, en tenant compte des compétences, notamment dans le cadre des groupes de travail inter-MISEN.

Accompagner la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, en ciblant en particulier les efforts sur la limitation des pressions agricoles et la restauration de la continuité écologique.

Conduire la révision des zones vulnérables aux nitrates.

Elaborer le projet de Plagepomi 2022-2027.

* CGEDD : Conseil général de l'environnement et du développement durable
 * CGRNVES : Comité de gestion des réservoirs de Naussac et Villerest et des étiages sévères
 * Inter-MISEN : Réunion des Missions Inter-Services de l'Eau et de la Nature départementales à l'échelle de la région
 * PLAGEPOMI : Plan de gestion des poissons migrateurs
 * SPC LCI : Service de prévision des crues Loire - Cher - Indre
 * SRC : Schéma régional des carrières



Ressources naturelles et prévention des risques naturels au-delà de la région

Nos missions :

- Exploiter un réseau de mesure des niveaux et des débits des rivières.
- Produire et diffuser à tous les publics la vigilance crues et des prévisions quantitatives.
- Anticiper les situations à risque et gérer les crises.
- Piloter pour le compte du préfet de bassin l'élaboration des documents cadres pour une gestion de la ressource en eau et du risque inondation.
- Accompagner les territoires dans l'anticipation du risque en mobilisant la connaissance



En 2019

Sur le bassin de la Loire

V **2** épisodes de crue qui ont généré une vigilance **jaune** ou **orange**

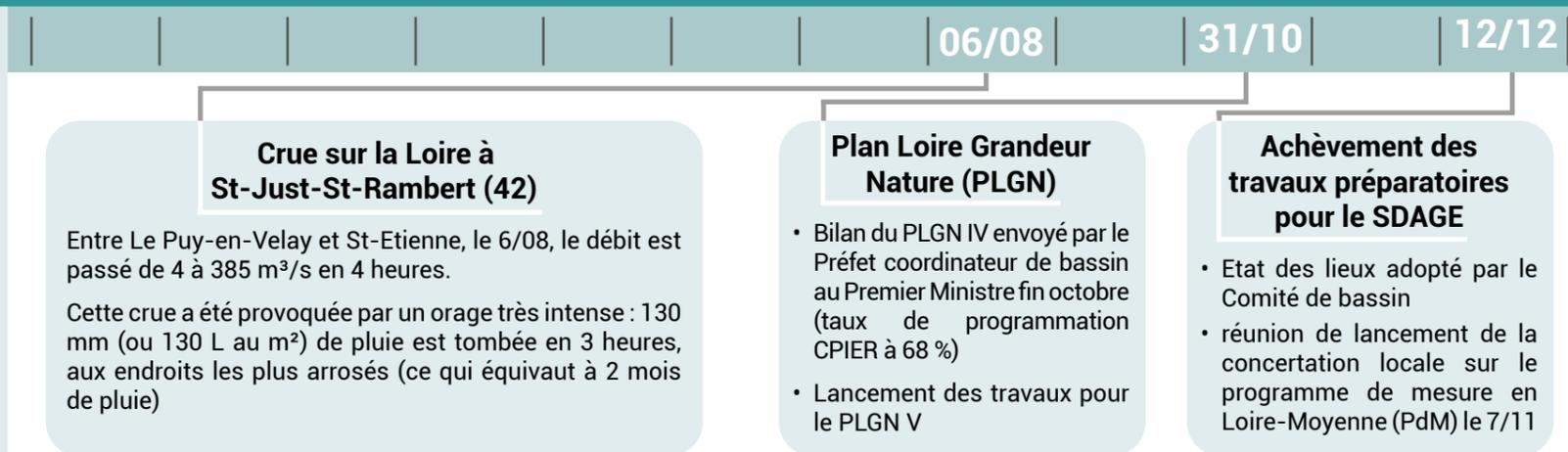
3 nouveaux tronçons surveillés par Vigicrues (dans le cadre de la mise en place du nouveau RIC du SPC LCI) : Aron, Besbre et Théols

33 jours de restrictions d'usages dues à la sécheresse, sur les axes Loire et Allier réalimentés par Naussac et Villerest (CGRNVES)

15 visites d'inspection de sécurité des ouvrages hydrauliques : 3 barrages et 12 digues sur 260 km qui protègent 196 000 personnes

8M€ montant alloué pour les travaux sur les digues, un linéaire total de 7 km concernant plus de 182 000 habitants

* CGRNVES : Comité de Gestion des Réservoirs de Naussac et Villerest et des Étiages Sévères
 * CPIER : Contrat de Plan Interregional Etat-Régions
 * PGRI : plan de gestion des risques d'inondation
 * RIC : règlement d'information sur les crues
 * SDAGE : schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
 * SHPECI : Service Hydrométrie, Prévision des Étiages, des Crues et des Inondations
 * SPC LCI : service de prévision des crues Loire - Cher - Indre



Directive inondation : PGRI 2022-2027

2019 a permis l'achèvement de travaux préparatoires sur les questions importantes, la révision de la liste des territoires à risques importants d'inondation (TRI) et l'addendum à l'évaluation préliminaire des risques d'inondation. Par ailleurs, les cartographies de 9 des 22 TRI du bassin Loire-Bretagne ont été révisées et celle du TRI de Roanne réalisée.

Jaugeage par vidéo

Déploiement d'une première caméra pour l'enregistrement de l'écoulement de la Loire à Goudet (Haute-Loire). Ce type d'installation a pour objectif le calcul a posteriori des débits écoulés par détermination de la vitesse de l'eau en surface. Cette technique permet de pallier les difficultés de mesure en période de crue, lorsque les écoulements sont trop violents pour utiliser les techniques de mesure habituelles, nécessitant l'immersion d'un appareil. Les incertitudes associées restent acceptables au vu des difficultés météorologiques des situations concernées.

Sécurisation des digues domaniales de l'État

La DREAL assure un appui technique aux DDT gestionnaires du domaine public fluvial (lit et digues) comprenant des prestations d'expertise, d'études et de suivi de travaux en régie ou en conduite d'opération :

- 6 dossiers de régularisation des systèmes d'endiguement : Orléans, Authion, Tours, Moulins, Sully, Ouzouer
- Études : Tours, Blois, Authion, Moulins
- Travaux de fiabilisation de digues : St-Pryvé-St-Mesmin, Berthenay, Jargeau, Nevers
- Études : Tours, Blois, Authion, Moulins (03)
- Travaux de fiabilisation de digues : St-Pryvé-St-Mesmin (45), Berthenay (37), Jargeau (45), Nevers (58)

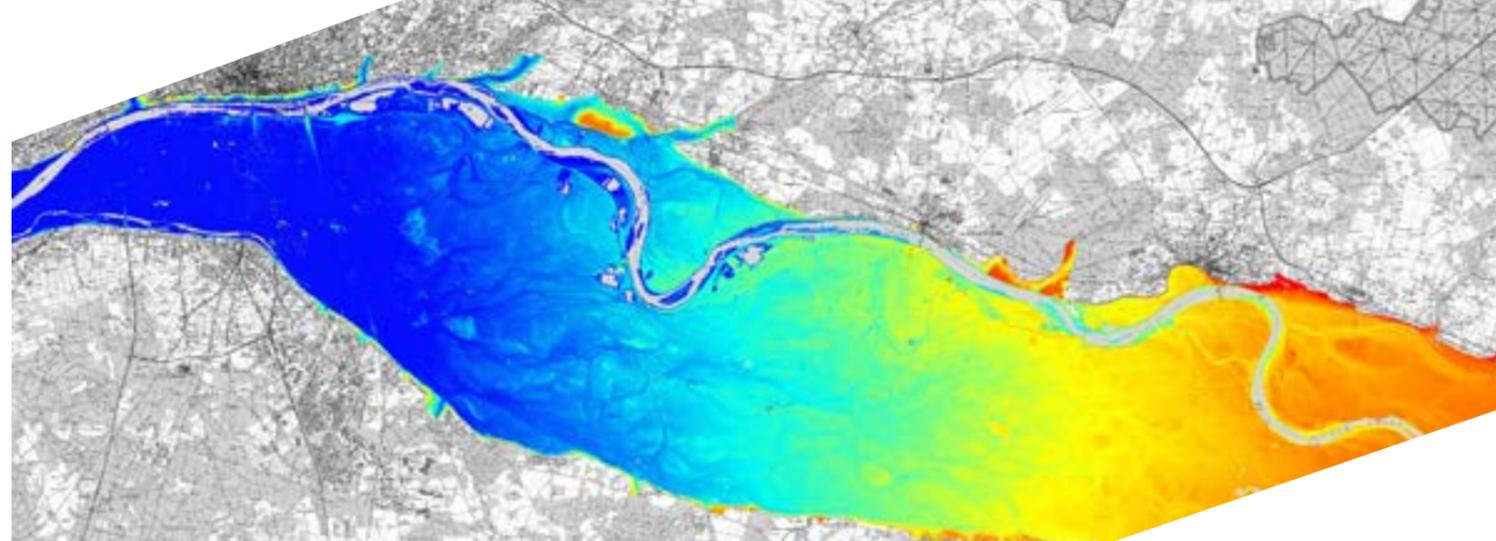
Objectifs pour 2020

- Approfondir la connaissance des écoulements et du fonctionnement des cours d'eau.
- Améliorer l'appui aux services pour la préparation et le suivi de la saison d'étiage.
- Améliorer l'information mise à disposition des gestionnaires de crise et du public.
- Assurer la transition vers la gestion des digues domaniales par les collectivités locales.
- Veiller à maintenir l'ambition environnementale et la mise en œuvre et les déclinaisons des documents cadre :
 - Sdage/Programme de Mesures
 - PGRI du bassin Loire-Bretagne
- Préparer le Plan Loire Grandeur Nature V en intégrant les fortes évolutions de contexte.
- Réussir la fusion du SHPECI avec le pôle hydrométrie et prévision des crues Allier de Clermont-Ferrand.
- Terminer le déploiement de la technologie radio sur l'aval du bassin et consolider ainsi la collecte de données.
- Diffuser les cartographies de zones potentiellement inondées en crue au grand public
- Développer un appui aux DDT sur les plus petits cours d'eau

Connaissance et évaluation environnementale

Nos missions :

- Évaluer l'impact environnemental et humain des projets du territoire à travers l'exercice de l'autorité environnementale.
- Améliorer la connaissance environnementale du territoire à travers la publication d'informations objectives et accessibles à tous.
- Encourager les réseaux d'acteurs qui œuvrent pour la connaissance environnementale et la sensibilisation à la transition écologique.



En 2019

400



dossiers traités par l'**autorité environnementale** (cas par cas et demandes d'avis) + **25 %** de dossiers urbanisme par rapport à 2018

7284



documents recensés dans SIDE, le Système d'information du Développement durable et de l'Environnement, géré par la DREAL

16



associations subventionnées par la DREAL pour un montant de **133 800 €**

4,2



km linéaires d'archives au sein de la ZGE, dont **235 m** traités en 2019, régulièrement consultés par les services de la DREAL, Installations classées pour l'environnement, bureaux d'études, associations, étudiants, retraités, etc.

- * CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
- * DR Insee : Direction régionale de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques)
- * DRAAF : Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
- * EPCI : Établissement public de coopération intercommunale
- * ODD : Objectifs du développement durable
- * R2C : Réseau régional de la Connaissance
- * ZGE : Zone de gouvernance des effectifs, elle comprend les unités départementales de la DREAL, le siège, les antennes et les Directions départementales des territoires

31/01

14/05
27/05

08/10

3 réunions du R2C pour construire et pérenniser la connaissance



Le réseau régional de la connaissance (R2C) réunit les 6 DDT, la DRAAF, la DR Insee et le Cerema. Ces moments d'échanges entre services permettent de partager et d'organiser la connaissance (données, méthodologie, outils, études) au sein de la région afin de répondre le plus efficacement possible aux besoins des services. Le déploiement de l'outil AGILE permet un partage des projets depuis le stade de l'idée jusqu'à sa réalisation, au-delà du périmètre régional.

Formation des commissaires enquêteurs

100 participants sur la thématique des différents impacts des éoliennes.

Carmen est un outil de mise à disposition de cartographie pour la diffusion des données environnementales de la région (Directive INSPIRE et Convention d'Aarhus).



Objectifs pour 2020

Conforter le projet **Do.Terr Géocentre** en contribuant activement à :

- sa gouvernance et sa feuille de route,
- des actions sur les thématiques d'occupation des sols et des zones d'activité économiques,
- l'émergence de systèmes d'informations partagés.

Développer les **outils numériques** internes et externes, notamment à travers un **porter-à-connaissance numérique** pour les documents de planification.

Développer la **connaissance territoriale** à travers l'animation de réseaux et la mise à disposition d'indicateurs régionaux sur toutes les thématiques du développement durable.

Le changement climatique en région Centre-Val de Loire



Publication dans le cadre du Profil environnemental régional de 23 indicateurs sur le changement climatique en région Centre-Val de Loire et de 2 synthèses.



Quiz « Les ODD dans mon territoire »

Pour découvrir les 17 Objectifs de Développement Durable adoptés par l'ONU et les appliquer aux territoires, la DREAL a développé un outil ludique et interactif qui permet de visualiser des indicateurs. Il permet de tester ses connaissances et de découvrir comment se positionne un territoire (EPCI) sur l'accès à l'éducation, à la santé, le taux d'activité des femmes ou encore la production d'énergies renouvelables...

Il offre des portraits de territoires aux contours des ODD et permet d'enrichir la connaissance avec celle de la perception des citoyens.

Soutien aux associations

La DREAL subventionne les associations de protection de l'environnement qui œuvrent sur le territoire régional en réalisant des actions en faveur du grand public et des scolaires sur les thématiques de la biodiversité et du développement durable. Ainsi, en 2019, la DREAL a subventionné 16 associations réparties sur le territoire régional à hauteur de 133 800 euros.

Les associations subventionnées sont des structures régionales, interdépartementales, départementales et communales.



Pilotage des actions du MTES* et du MCTRCT* en région

Nos missions :

- Coordonner et animer les réseaux métiers pour la mise en œuvre des politiques ministérielles.
- Consolider les partenariats avec les services déconcentrés, les établissements publics et les acteurs de la sphère privée.
- Clarifier les champs d'actions et rationaliser les organisations pour une meilleure efficacité du service rendu au citoyen.



En 2019

BOP

2

revues de missions* sur les BOP 135 UTAH et 113 PEB

* Examens des différentes missions d'un programme de politiques publiques pour prioriser leur mise en œuvre en fonction des moyens humains disponibles au niveau régional et départemental

4

clubs régionaux

Urbanisme durable :
• 2 clubs SCoT
• 1 club Ville durable
• 1 club PLUi



11/06

11/10 21/11

Séminaire #SeRéinventerEnsemble

Déplacements de l'administration centrale dans les régions pour fédérer l'ensemble de la communauté de travail des ministères autour de la mise en œuvre opérationnelle, sur le terrain, des plans de transformation ministériels.

Les agents de DREAL, de DDT et des établissements publics des ministères ont échangé sur les thématiques de mobilité rurale, de revitalisation rurale et de transition énergétique, et travaillé en ateliers sur les thématiques « eau et biodiversité » et « Dignes ».

Autorisation environnementale unique (AEU)

Accompagnement des bureaux d'études, des CCI, de l'UNICEM et des installations classées.

AEU sur les sujets « eau » et « biodiversité »

Présentation à destination des bureaux d'études.



Organisation des compétences et des missions sur les domaines de l'eau et de la biodiversité entre les services et opérateurs de l'état en région

Dans le cadre du plan de transformation ministériel, l'objectif est de définir et mettre en place un nouveau mode de fonctionnement entre DREAL, DDT et opérateurs (AFB-ONCFS, Agences de l'Eau) de manière à dégager des priorités d'actions communes et préciser les rôles et interventions respectifs dans la mise en œuvre de ces priorités, dans une logique de concentration de nos interventions sur les missions où nous avons le plus de valeur ajoutée. Les travaux menés en 2019 ont porté notamment sur :

- l'instruction des dérogations espèces protégées
- l'expérimentation de la mise en place d'un chef de file « continuité écologique » sur l'axe Cher
- la répartition des activités concernant les espaces naturels. Ils se poursuivront en 2020.

Pilotage des services régionaux et départementaux

La DREAL anime un comité mensuel de coordination des directeurs DREAL-DDT, avec en alternance des séquences d'échanges avec les autres DDI sur les thèmes de la cohésion sociale et de la protection des populations, avec l'ADEME et le Conseil régional sur la transition énergétique, et des séquences communes avec la DRAAF. En 2019, le séminaire thématique DREAL-DRAAF-DDT portait sur la maîtrise de la consommation foncière et les énergies renouvelables.

Contrôle des règles de construction (CRC)

Déclinaison en région de la feuille de route nationale :

- animation d'un groupe de travail (DDT, DREAL et Cerema)
- état des lieux des forces en présence et définition des objectifs de contrôles pour chaque département
- organisation en Aires de Coopération Privilégiée (ACP), mutualisant les moyens disponibles pour les contrôles sur site tout en permettant aux contrôleurs de rester basés dans leur département

Objectifs pour 2020

Poursuivre les réflexions et **rationaliser l'action des services de l'État** à travers des revues de missions. (DREAL/DDT)

Assurer le suivi de la mise en œuvre des **plans de transformation ministériels** et de la **réforme de l'organisation de l'État en région** et adapter les modalités de travail avec les DDT en conséquence.

Prioriser les missions et optimiser l'organisation pour s'adapter à la baisse de moyens notamment dans les domaines planification et portage des politiques d'aménagement, tout en préservant les fondamentaux du niveau régional.

Commencer à appliquer la stratégie régionale pour le Contrôle des règles de la construction, dans le contexte des aires de coopération privilégiée et obtenir des commissionnements multi-départementaux.

* ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

* AFB : Agence française pour la biodiversité

* BOP : Budget Opérationnel de Programme

* CCI : Chambres de commerce et d'Industrie

* DDI : Directions Départementales Interministérielles

* DDT : Direction Départementale des Territoires

* DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

* MTES : Ministère de la Transition écologique et solidaire

* MCTRCT : Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

* ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage

* PEB : Programme 113 « Paysages, eau et biodiversité »

* PLUi : Plan local d'urbanisme intercommunal

* SCoT : Schémas de cohérence territoriale

* UTAH : Programme 135 : « Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat »

* UNICEM : Union nationale des industries de carrières et des matériaux de construction



Organisation et moyens au service de nos missions

Nos missions :

- Assurer le fonctionnement de la DREAL en matière financière, logistique et informatique.
- Assurer la gestion de proximité des agents de la DREAL et apporter un appui au pilotage des ressources humaines aux services de la zone de gouvernance des effectifs.
- Garantir la sécurité juridique des actes et des procédures de la DREAL et des services de la ZGE : efficience du service rendu au citoyen.



En 2019

- 9346** mouvements de paye
- 116** sessions de formation en ZGE
- 124** agents contractuels recrutés
- 54** télétravailleurs
- 4** clubs management
- 52** mobilités
- 10** matinées de « Culture commune » cafés thématiques pour communiquer en interne
- 75** contacts presse
- 80** avis et conseils juridiques
- 14 nouvelles requêtes prises en charge (éolien, Sdage, cabotage...)
 - 15 mémoires en défense produits
 - 15 affaires jugées en 1^{ère} instance
- 2** nouveaux serveurs bureautiques et **350 PC** fixes et portables achetés (passage à Windows 10)

* CHSCT : Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
 * CT : Comité technique
 * RenoiRH : Système d'information interministériel de gestion des ressources humaines
 * SGSR : Secrétariat Général et Support Régional
 * ZGE : Zone de gouvernance des effectifs, elle comprend les unités départementales de la DREAL, le siège, les antennes et les Directions départementales des territoires

01/09
16/09
09/12

Réorganisation de la DREAL

La DREAL a mis en place une nouvelle organisation resserrée autour de 6 services : des regroupements des compétences, pour apporter de la robustesse et de la souplesse d'organisation.

Semaine européenne de la mobilité

Un forum avec des ateliers de sensibilisation et des challenges de la mobilité inter-services DREAL et entre la DREAL et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Qualité : Certification ISO 9001

Audit de certification qualité : absence de non conformité, 8 points forts, 4 pistes de progrès et 3 points sensibles.

- ### Ressources humaines
- Accompagnement des agents et des services dans le cadre de la réorganisation de la DREAL
- Installation des instances de dialogue social (CT, CHSCT...)
 - Passage à RenoiRH en juin 2019
 - Développement d'un outil de recensement des besoins de formation
- ### Moyens généraux
- Impacts de la réorganisation : déménagements de bureaux, mise à jour des outils, création d'une nouvelle signalétique
 - Mise en place d'un nouvel outil de gestion du parc de véhicules de la DREAL
 - Rénovation et modernisation des salles de réunion sur le site Buffon

- ### Santé et sécurité au travail
- Approbation du plan de prévention du risque routier
 - Règlement intérieur santé et sécurité au travail
 - Exposition des agents aux risques professionnels
-

- ### Loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 :
- Transformation en profondeur de la fonction publique, de ses procédures et de ses modes d'action
 - Gestion simplifiée et plus souple des ressources humaines
 - De nouveaux droits accordés aux agents publics
-

Objectifs pour 2020

- Adapter nos modes de fonctionnement et nos procédures aux nouvelles structures et aux nouvelles réglementations issues notamment de la loi de transformation de la fonction publique.
- Participer à la mise en œuvre de la transformation numérique et de la modernisation.
- Poursuivre l'optimisation de l'organisation et du fonctionnement du SGSR.
- Assurer la continuité du système de management qualité de la DREAL
- Mieux communiquer et faire connaître les actions de la DREAL, vis à vis du grand public, des partenaires et des médias en utilisant des supports et les canaux de diffusion plus modernes

Directeur : Christophe CHASSANDE
 Directrice adjointe : Sandrine CADIC
 Directeur adjoint : Yann DERACO

Unité communication : Florence KLEIBER

Prévention santé sécurité : Marylène GAGNEPAIN

Secrétariat Général et Support Régional (SGSR)

Éric BONMATI

Département des Ressources Humaines
Sophie GAUGUERY

Département des Moyens Généraux
Philippe CARRÉ

Mission Juridique

Mission Appui à l'Autorité Environnementale (MAAE)

Mathieu SANTUNE

Mission Pilotage Stratégie Qualité (MPSQ)

Céline ROCHELLE

Pôle Social Régional (PSR)

Annie SOUTON

Mission Management de la Connaissance et Données (MMCD)

Céline MAGNIER

Service Connaissance, Aménagement, Transition Énergétique et Logement (SCATEL)

Guy BOUHIER DE L'ÉCLUSE

Département Aménagement Durable et Paysage

Département Énergie, Air et Climat
Pascale FESTOC

Département Habitat et Construction
Pierre DUMON

Service Risques Chroniques et Technologiques (SRCT)

Xavier MANTIN

Département Impacts, Santé, Déchets
Maud GOBLET

Département Risques Technologiques et Sécurité Industrielle
Ronan LE BER

Service Mobilités Transports (SMT)

Laurent MOREAU

Département Infrastructures et Déplacements
Stéphanie PASCAL

Département Transports Routiers et Véhicules
Frédéric LEDOUBLE

Service Eau, Biodiversité, Risques Naturels et Loire (SEBRiNaL)

Catherine GIBAUD
Johnny CARTIER (adjoint)

Département Eau et Milieux Aquatiques
Christian FEUILLET

Département Biodiversité
Thérèse PLACE

Département Délégation de Bassin Loire-Bretagne
Nicolas MEYER

Département Études et Travaux Loire
Sébastien PATOUILLARD

Mission Finances et Plan Loire
Hervé PINATEAU

Mission Risques Naturels
Didier VIVET

Service Hydrométrie, Prévion des Étiages, des Crues et des Inondations (SHPECI)

Fabien PASQUET

Département Hydrométrie, Maintenance et Données
David BESSON

Département Prévion des Étiages, des Crues et des Inondations
Nadège HENRIOT

Unité départementale
Eure-et-Loir (UD 28)
Gautier DERROY

Unité départementale
Indre-et-Loire (37)
Stéphane LE GAL

Unité départementale
Loir-et-Cher (41)
Fabien MARTIN

Unité départementale
Loiret (45)
Jacques CONNESSON

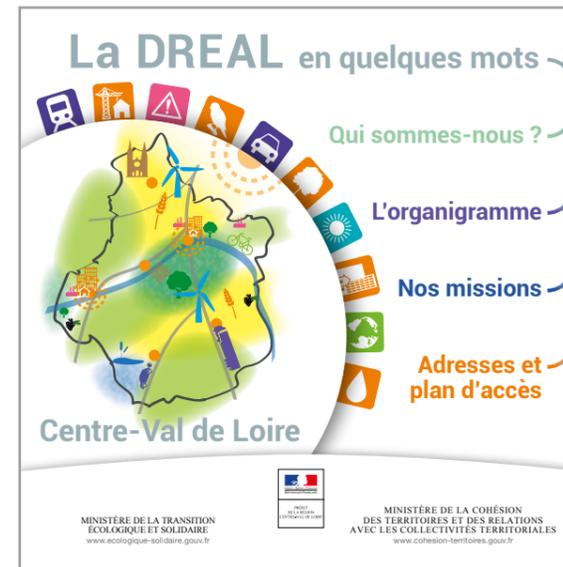
Unité inter-départementale
Cher / Indre (UID 18-36)
Bernard DESSERPRIX

- Service support et missions transversales
- Services compétents sur le périmètre régional
- Services à vocation pluri-régionale

Acronymes

- ACV : Action Coeur de Ville
- ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- AELB : Agence de l'eau Loire-Bretagne
- AFB : Agence française pour la biodiversité
- ANAH : Agence nationale de l'habitat
- ARB : Agence régionale de la biodiversité
- ARS : Agence régionale de santé
- BOP : Budget Opérationnel de Programme
- Cabotage : Possibilité donnée à une entreprise de transport routier de marchandises non établie en France, d'effectuer des opérations de transport sur le territoire national.
- CCI : Chambre de commerce et d'Industrie
- CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
- CETI : Certificats d'éligibilité du terrain d'implantation
- CGEDD : Conseil général de l'environnement et du développement durable
- CGRNVS : Comité de gestion des réservoirs de Naussac et Villerest et des étiages sévères
- CITES : Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore
- CHSCT : Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
- CNPN : Conseil national de la protection de la nature
- CPER : Contrat de plan État-Région
- CPIER : Contrat de Plan Interregional Etat-Régions
- CRC : Contrôle des règles de construction
- CSRPN : Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
- CT : Comité technique
- CUS : Convention d'utilité sociale
- DDI : Direction départementale interministérielle
- DDT : Direction Départementale des Territoires
- DPE : Diagnostic de performance énergétique
- DR Insee : Direction régionale de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques)
- DRAAF : Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
- DUP : Décret d'utilité publique
- EPCI : Établissement public de coopération intercommunale
- FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural
- FNAP : Fonds national des aides à la pierre
- IBMR : Indice biologique macrophytique en rivière
- ICPE : Installations classées pour l'Environnement
- INERIS : Institut national de l'environnement industriel et des risques
- Inter-MISEN : Réunion des Missions Inter-Services de l'Eau et de la Nature départementales à l'échelle de la région
- MCTRCT : Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales
- MTES : Ministère de la Transition écologique et solidaire
- ODD : Objectifs du développement durable
- ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage
- ORT : Observatoire régional des transports
- ORT : Opération de revitalisation du Territoire
- PCAET : Plan climat-air-énergie territorial
- PEB : Programme 113 « Paysages, eau et biodiversité »
- PGRI : PGRI : plan de gestion des risques d'inondation
- PLAGEPOMI : Plan de gestion des poissons migrateurs
- PLUJ : Plans locaux d'urbanisme intercommunaux
- PMR : Personne à mobilité réduite
- PN : Passage à niveau
- PTRE : Plateformes Territoriales de la Rénovation Énergétique
- R2C : Réseau régional de la Connaissance
- RAMSAR : Convention relative aux zones humides d'importance internationale
- RE 2020 : Réglementation environnementale 2020
- RenoIRH : Système d'information interministériel de gestion des ressources humaines
- Reuves de missions : Examens des différentes missions d'un programme des politiques publiques pour prioriser leur mise en œuvre en fonction des moyens humains disponibles au niveau régional et départemental
- RGE : Reconnu Garant de l'Environnement
- RIC : Règlement d'information sur les crues
- S3REnR : Schéma régional de raccordement aux réseaux des énergies renouvelables
- SAGE : Schéma d'aménagement et de gestion des eaux
- SARE : Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique
- SCoT : Schémas de cohérence territoriale
- SD'AP : Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda d'Accessibilité Programmée, pour l'accessibilité des transports en commun
- SDAGE : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
- SINP : Système d'Information sur la Nature et les Paysages
- SPC LCI : Service de prévision des crues Loire - Cher - Indre
- SRC : Schéma régional des carrières
- Tri 5 flux : Tri des déchets de papier, métal, plastique, verre et bois
- UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
- UNICEM : Union nationale des industries de carrières et des matériaux de construction
- UTAH : Programme 135 : « Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat »
- ZGE : Zone de Gouvernance des Effectifs. Elle comprend les unités départementales de la DREAL, le siège, les antennes et les DDT
- ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

Publications





**Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement
et du logement Centre-Val de Loire**

5, avenue Buffon - CS 96407
45064 Orléans cedex 2

Tél. +33 (0)2 36 17 41 41

www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr



2020/85583.2